

E.I. Jean-Marie HUNCKLER

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste de la Haute Autorité de l'Audit

65 rue Jean Monnet 68200 MULHOUSE

Tél. 03 89 45 28 42

E-mail : [secretariat@cabinet-hunckler.fr](mailto:secretariat@cabinet-hunckler.fr)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Présenté au Comité d'administration du 27 mai 2024**

**Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

**FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE**

Fondation reconnue d'utilité publique

14 boulevard Roosevelt – 68100 MULHOUSE

# E.I. Jean-Marie HUNCKLER

Commissaire aux Comptes

inscrit sur la liste de la Haute Autorité de l'Audit

65 rue Jean Monnet - 68200 MULHOUSE

03 89 45 28 42

secretariat@cabinet-hunckler.fr

## FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT DE MULHOUSE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Comité d'Administration,

### Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Comité d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes font apparaître un total actif ou passif de 286 619 747 €, un total de fonds propres de 100 041 555 € et un excédent de l'exercice de 16 709 €.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.



## Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'Annexe des comptes annuels concernant le point technique relatif aux arrêts de la Cour de cassation du 13.9.2023 et de l'amendement voté par l'Assemblée Nationale le 18 mars 2024 et publié au Journal Officiel le 23 avril 2024 portant sur le traitement des congés payés en période d'absence maladie.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, à l'ensemble des comptes de bilan et de résultat de votre Fondation.

A ce titre, je me suis assuré que l'Annexe des comptes annuels comporte l'information portant sur :

- le litige fiscal en cours ;
- le traitement de l'arrivée à terme du bail emphytéotique des biens immobiliers situés 12 avenue d'Alsace ;
- l'apport des actifs de l'établissement Solidarités Adultes et Familles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Je rappelle que les comptes de la Fondation de la Maison du Diaconat de Mulhouse résultent de la combinaison des comptes des établissements :

- Diaconat Roosevelt ;
- Diaconat Fonderie ;
- Diaconat Centre Alsace ;
- Clinique Le Neuenberg ;
- Centre de soins Saint-Jean ;
- Château Walk ;
- Domisoins ;
- Foyer de l'adolescent y compris les SAMNA Jeanne Merlé d'Aubigné et Adelaïe Hautval ;
- EHPAD Les Violettes ;
- Etablissement Solidarités Adultes et Familles.

## Vérification du rapport du Trésorier

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier adressé aux membres de votre Comité d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

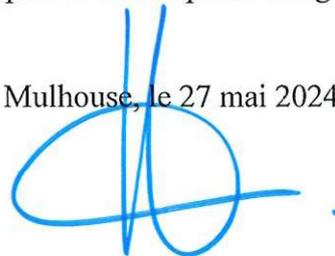
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Jean-Marie HUNCKLER**  
Commissaire aux Comptes  
65 rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 28 42  
E-mail: [secretariat@cabinet-hunckler.fr](mailto:secretariat@cabinet-hunckler.fr)

Mulhouse, le 27 mai 2024



Jean-Marie HUNCKLER  
Commissaire aux comptes

## ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

\*\*\*\*\*

*****		*****		*****		*****	
* A C T I F	* BRUT	! AMORTISSEMENT !	NET	* NET N-1	*	*	*
*	* (EUR)	! (EUR) !	(EUR)	* (EUR)	*	(EUR)	*
*	*	!	!	*	*	*	*
*****		*****		*****		*****	
* CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	AA *	!	!	*	*	*	*
* ACTIF IMMOBILISE	*	!	!	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*	!	!	*	*	*	*
* FRAIS D'ETABLISSEMENT	AB *	32.717 !	7.147 !	25.569 *	17.398 *	*	*
* FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	AD *	!	!	*	*	*	*
* CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	AF *	13.014.600 !	6.485.656 !	6.528.943 *	3.598.823 *	*	*
* FONDS COMMERCIAL	AH *	3.000.000 !	!	3.000.000 *	3.000.000 *	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AJ *	!	!	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOB. INCORPORELLES	AL *	!	!	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*	!	!	*	*	*	*
* TERRAINS	AN *	30.388.930 !	1.013.788 !	29.375.141 *	29.391.743 *	*	*
* CONSTRUCTIONS	AP *	169.001.859 !	63.454.186 !	105.547.672 *	109.202.436 *	*	*
* INSTALLATION TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAG	AR *	30.037.582 !	24.927.046 !	5.110.535 *	5.619.776 *	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AT *	73.559.841 !	46.840.378 !	26.719.463 *	27.444.669 *	*	*
* IMMOBILISATIONS EN COURS	AV *	7.817.539 !	!	7.817.539 *	3.914.236 *	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES	AX *	!	!	*	*	*	*
* IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*	!	!	*	*	*	*
* PARTICIPATIONS EVALUEES SELON LA METHODE ...	CS *	!	!	*	*	*	*
* AUTRES PARTICIPATIONS	CU *	60.015 !	!	60.015 *	60.015 *	*	*
* CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	BB *	!	!	*	*	*	*
* AUTRES TITRES IMMOBILISES	BD *	320.803 !	!	320.803 *	524.537 *	*	*
* PRETS	BF *	6.045.439 !	!	6.045.439 *	5.637.791 *	*	*
* AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BH *	18.987.095 !	12.227 !	18.974.867 *	22.217.788 *	*	*
* TOTAL	BJ *	352.266.424 !	142.740.432 !	209.525.992 *	210.629.216 *	*	*
* ACTIF CIRCULANT	*	!	!	*	*	*	*
* STOCKS	*	!	!	*	*	*	*
* MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	BL *	5.478.565 !	!	5.478.565 *	5.370.770 *	*	*
* EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	BN *	!	!	*	*	*	*
* EN COURS DE PRODUCTION DE DE SERVICES	BP *	!	!	*	*	*	*
* PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS	BR *	!	!	*	*	*	*
* MARCHANDISES	BT *	!	!	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES	*	!	!	*	*	*	*
* AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	BV *	20.177 !	!	20.177 *	12.167 *	*	*
* CREANCES	*	!	!	*	*	*	*
* CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	BX *	38.995.338 !	1.354.892 !	37.640.445 *	35.541.093 *	*	*
* AUTRES CREANCES	BZ *	9.308.172 !	!	9.308.172 *	12.614.424 *	*	*
* CAPITAL SOUSCRIT ET APPELE, NON VERSE	CB *	!	!	*	*	*	*
* DIVERS	*	!	!	*	*	*	*
* VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	CD *	!	!	*	*	*	*
* DISPONIBILITES	CF *	23.822.344 !	!	23.822.344 *	21.531.718 *	*	*
* COMPTES DE REGULARISATION	*	!	!	*	*	*	*
* CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	CH *	824.048 !	!	824.048 *	703.859 *	*	*
* TOTAL	CJ *	78.448.647 !	1.354.892 !	77.093.754 *	75.774.035 *	*	*
* CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	( CL *	!	!	*	*	*	*
* PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	CM *	!	!	*	*	*	*
* ECARTS DE CONVERSION ACTIF	CN *	!	!	*	*	*	*
* TOTAL GENERAL (0 à V)	CO *	430.715.072 !	144.095.324 !	286.619.747 *	286.403.252 *	*	*

P A S S I F		EXERCICE N	EXERCICE N-1
		(EUR)	(EUR)
*****			
* FONDS PROPRES		*	*
* FONDS ASSOCIATIF	DA	* 73.078.541	* 72.805.145
* PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT,...	DB	*	*
* ECARTS DE REEVALUATION (2)	DC	*	*
* AUTRES RESERVES	DD	* 1.947.902	* 1.322.888
* EXCEDENTS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	DE	* 3.637.158	* 3.606.158
* RESERVES REGLEMENTEES	DF	* 4.060.274	* 4.060.274
* RESERVES DE TRESORERIE	DF2	* 627.030	* 627.030
* RESERVES DE COMPENSATION	DG	* 1.621.634	* 1.507.960
* REPORT A NOUVEAU	DH	* 6.205.920	* 5.666.618
* RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU PERTE)	DI	* 16.709	* 26.582
* DOTATION	DI2	*	*
* SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	DJ	* 11.673.430	* 10.873.295
* PROVISIONS REGLEMENTEES	DK	* 9.584.792	* 9.348.658
		*-----*	*-----*
* TOTAL	(I) DL	* 100.041.555	* 98.511.375
		*-----*	*-----*
* AUTRES FONDS PROPRES		*	*
* APPORTS	DM	*	*
* SUBVENTIONS AFFECTEES	DN	*	*
		*-----*	*-----*
* TOTAL	(II) DO	*	*
		*-----*	*-----*
* PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		*	*
* PROVISIONS POUR RISQUES	DP	* 32.056.346	* 36.991.522
* PROVISIONS POUR CHARGES	DQ	* 1.477.829	* 2.322.238
* FONDS DEDIES	DQ1	* 5.542.151	* 2.757.665
		*-----*	*-----*
* TOTAL	(II) DR	* 39.076.327	* 42.071.426
		*-----*	*-----*
* FONDS DEDIES	EF	*	*
* DETTES		*	*
* FONDS DEDIES	DS	*	*
* AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	DT	*	*
* EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETAB. DE CREDITS	DU	* 79.683.689	* 82.338.891
* EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	DV	* 6.652.375	* 6.899.144
* AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	DW	* 7.426.356	* 7.173.591
* DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	DX	* 16.295.265	* 15.412.105
* DETTES FISCALES ET SOCIALES	DY	* 28.643.094	* 29.091.698
* DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	DZ	* 1.582.289	* 1.602.984
* AUTRES DETTES	EA	* 4.273.720	* 3.280.381
* COMPTES DE REGULARISATION		*	*
* PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	EB	* 2.945.074	* 21.652
		*-----*	*-----*
* TOTAL	EC	* 147.501.865	* 145.820.449
		*-----*	*-----*
* ECARTS DE CONVERSION PASSIF	ED	*	*
		*-----*	*-----*
* TOTAL GENERAL	(I) EE	* 286.619.747	* 286.403.252
		*-----*	*-----*
*****			



*****		*****	
* COMPTE DE RESULTAT		* EXERCICE N	* EXERCICE N-1
		* (EUR)	* (EUR)
*****		*****	
* TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V) GP		* 94.897 *	* 77.558 *
* CHARGES FINANCIERES		* -----*	* -----*
* DOTATIONS FINANCIERES AUX AMORTISSEMENTS ET PR GQ		* 12.227 *	* 13.763 *
* INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES GR		* 3.824.366 *	* 3.051.876 *
* DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE GS		* *	* *
* CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIE GT		* *	* *
* TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI GU)		* 3.836.594 *	* 3.065.640 *
* 2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI GV)		* 3.741.696-*	* 2.988.082-*
* 3-RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V GW)		* 7.441.383-*	* 3.644.717-*
* PRODUITS EXCEPTIONNELS		* -----*	* -----*
* PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTI HA		* 2.748.278 *	* 2.821.608 *
* PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPIT HB		* 3.459.279 *	* 898.334 *
* REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARG HC		* 2.486.808 *	* 1.376.780 *
* TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( HD		* 8.694.366 *	* 5.096.724 *
* CHARGES EXCEPTIONNELLES		* -----*	* -----*
* CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GEST HE		* 1.063.328 *	* 578.861 *
* CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPI HF		* 121.996 *	* 479.321 *
* DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISS. & PROV HG		* 50.948 *	* 367.240 *
* TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (V HH		* 1.236.273 *	* 1.425.424 *
* 3-RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-V HI		* 7.458.093 *	* 3.671.300 *
* PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS HJ		* *	* *
* IMPOTS SUR LES BENEFICES HK		* *	* *
* TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	* 271.899.332 *	* 245.666.676 *
* TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	* 271.882.622 *	* 245.640.093 *
* EXCEDENT OU PERTE HN		* 16.709 *	* 26.582 *
*****		*****	

\*\*\* Fin de la liste \*\*\*



Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse

14 boulevard du Président Roosevelt  
68067 MULHOUSE Cedex

Établissement à but non lucratif reconnu d'utilité publique par décret impérial du 14 juillet 1865

# ANNEXES AU BILAN

## 31 DECEMBRE 2023

Santé • Social • Médico-social • Domicile • Formation

[www.fondation-diaconat.fr](http://www.fondation-diaconat.fr)

FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT  
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31.12.2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES								
Etablissement	Début exercice	Apport	Entrées	Sorties Cessions	Sorties Rebuts	Ajustements	Virements poste à poste	Fin d'exercice
DIACONAT ROOSEVELT	51 955 424,66		6 934 000,97	532 984,21	174 121,35	7 177,00		58 189 577,07
DIACONAT FONDERIE	17 924 607,27		3 093 296,24	18 000,00	33 264,03	-14 608,18		20 952 031,30
DIACONAT LE NEUENBERG	44 979 718,14		1 019 676,31	45 150,00	839 955,03			45 114 289,42
DIACONAT CHÂTEAU WALK	7 675 975,42		230 165,32	5 461,97	29 504,29			7 871 174,48
INSTITUT SAINT JEAN SENTHEIM	16 002 043,69		317 254,69		15 281,25			16 304 017,13
DOMISOINS	239 403,37		60 000,00	45 013,86	4 022,00			250 367,51
DIACONAT CENTRE ALSACE	162 174 818,68		2 914 225,01	72 221,36	93 977,52			164 922 844,81
EHPAD LES VIOLETTES	10 551 877,38		78 573,96					10 630 451,34
FOYER DE L'ADOLESCENT	2 255 095,15		129 389,43					2 384 484,58
SOLIDARITES FAMILLES ADULTES		216 359,69	17 474,12					233 833,81
	313 758 963,76	216 359,69	14 794 056,05	718 751,40	1 190 125,47	-7 431,18	0,00	326 853 071,45

AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS								
Etablissement	Début exercice	Apport	Dotations	Sorties	Reprise	Ajustement	Virements poste à poste	Fin d'exercice
DIACONAT ROOSEVELT	24 371 289,65		3 247 788,85	468 998,52	174 121,35			26 975 958,63
DIACONAT FONDERIE	9 975 345,85		1 374 298,05	26 756,82	9 557,96	-20,03		11 313 309,09
DIACONAT LE NEUENBERG	19 458 351,74		1 799 846,14	126 008,79				21 132 189,09
DIACONAT CHÂTEAU WALK	3 920 158,71		197 778,32	34 966,26				4 082 970,77
INSTITUT SAINT JEAN SENTHEIM	7 860 247,97		860 496,20	12 806,05				8 707 938,12
DOMISOINS	223 771,02		11 770,77	49 035,86				186 505,93
DIACONAT CENTRE ALSACE	58 041 116,05		4 256 627,69	376 706,13				61 921 037,61
EHPAD LES VIOLETTES	6 101 290,42		345 709,58					6 447 000,00
FOYER DE L'ADOLESCENT	1 618 307,97		122 350,20					1 740 658,17
LES SAF		197 536,92	23 099,98					220 636,90
	131 569 879,38	197 536,92	12 239 765,78	1 095 278,43	183 679,31	-20,03	0,00	142 728 204,31

IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
Etablissement	Début exercice	Apport	Augmentation	Diminution		Provision +	Provision -	Fin d'exercice
DIACONAT ROOSEVELT	7 944 426,45		132 341,95	1 863 219,86				6 213 548,54
DIACONAT FONDERIE	1 188 386,64		82 637,29	67,34		12 227,68	13 763,93	1 272 492,84
DIACONAT LE NEUENBERG	2 123 162,14		55 651,59	208 173,00				1 970 640,73
DIACONAT CHÂTEAU WALK	248 866,76		5 208,23	27 467,00				226 607,99
INSTITUT SAINT JEAN SENTHEIM	1 284 458,44		16 885,38	152 345,70				1 148 998,12
DOMISOINS	20 893,31		2 779,94					23 673,25
DIACONAT CENTRE ALSACE	15 275 544,18		360 477,61	1 425 345,39				14 210 676,40
EHPAD LES VIOLETTES	289 789,00		17 691,73	205 020,00				102 460,73
FOYER DE L'ADOLESCENT	64 605,66		18 146,93	960,00				81 792,59
SOLIDARITES FAMILLES ADULTES		133 893,24	19 539,79	3 198,75				150 234,28
	28 440 132,58	133 893,24	711 360,44	3 885 797,04		0,00	12 227,68	25 401 125,47

**FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT**  
**TABLEAU DES CREDIT-BAILS AU 31 DECEMBRE 2023**

Etablissement	CREDIT-BAIL						REDEVANCES RESTANT DU			
	Valeur acquisition théorique	Valeur résiduelle fin de contrat	Total des redevances	Redevances payées pendant l'exercice	Redevances des exercices précédents	Total	A - 1 an	Entre 1 an à 5 ans	A + 5 ans	
DIACONAT ROOSEVELT	4 575 094	45 751	4 942 136	425 270	534 590	3 982 276	673 334	2 580 104	728 838	
DIACONAT FONDERIE	1 538 996	15 390	1 566 274	229 516	214 584	1 122 175	229 516	827 709	64 950	
DIACONAT LE NEUENBERG	587 695	5 877	593 305	85 044	140 312	369 950	85 044	262 429	22 477	
DIACONAT CENTRE ALSACE	2 627 506	25 872	2 675 957	360 473	791 835	1 523 649	382 280	961 481	179 888	
	9 329 291	92 890	9 779 672	1 100 303	1 681 321	6 998 050	1 370 174	4 631 723	996 153	

Etablissement	AMORTISSEMENTS THEORIQUES									
	Valeur acquisition début exercice	Acquisitions de l'année	Sorties de l'année	Valeur acquisition fin d'exercice	Amortissement linéaire	Amortissement antérieurs	Diminutions d'amortissement	Total des amortissements	Valeur résiduelle	
DIACONAT ROOSEVELT	1 835 465	2 739 628		4 575 094	399 402	536 001		935 403	3 639 691	
DIACONAT FONDERIE	1 538 996			1 538 996	225 628	210 039		435 667	1 103 329	
DIACONAT LE NEUENBERG	587 695			587 695	83 982	139 225		223 207	364 488	
DIACONAT CENTRE ALSACE	2 248 842	378 664		2 627 506	352 867	796 603		1 149 470	1 478 036	
	6 210 998	3 118 292	0	9 329 291	1 061 879	1 681 868	0	2 743 747	6 585 544	

DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS AU 31/12/2023

(valorisé en €)

<u>ROOSEVELT</u>		
FONDS ASSOCIATIFS		19 680 597,49
<i>DONT ECART DE REEVALUATION ROOSEVELT INETEGRE EN 2014 POUR 11 138 114,09 €</i>		
<i>DONT ECART DE REEVALUATION SAINT JEAN INETEGRE EN 2018 POUR 2 770 765,44 €</i>		
DONS DES EXERCICES ANTERIEURS		528 291,20
DON MME RUDLER		3 046,98
DON MME DEIBER		140 000,00
FONDACTIONS	MME J.SCHLUMBERGER	152,45
	MME SCHLUMBREGER-SENGELEN	140,41
	MME HEILMANN - SANTE	76,22
	HEILMANN - RETRAITE	95,28
	GOERIG	83,85
	C.ENGEL	52,77
	A.FRIESS	178,45
	B.SCHAEFFER	47,64
	B.SCHAEFFER POUR PENSION	194,08
	CONCESSIONS SEPULTURES	190,69
	LEGS KREBS	20 109,51
	M.LUCIEN DREYFUS	1 448 265,66
	<b>TOTAL</b>	<b><u>21 721 624,68</u></b>
<u>FONDERIE</u>		
FONDS ASSOCIATIFS		2 230,00
DONS DES EXERCICES ANTERIEURS		811,60
	<b>TOTAL</b>	<b><u>3 041,60</u></b>
<u>LE NEUENBERG</u>		
APPORT NEUENBERG		13 146 298,70
ARS ARTICLE 50		2 081 732,00
DONS DES EXERCICES ANTERIEURS		194 104,00
	<b>TOTAL</b>	<b><u>15 422 134,70</u></b>
<u>SAINT JEAN</u>		
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NON RENOUEVELABLE		15 000,00
ARS ARTICLE 50		1 522 656,00
DONS DES EXERCICES ANTERIEURS		28 292,88
APPORT FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		247 832,74
	<b>TOTAL</b>	<b><u>1 813 781,62</u></b>
<u>CHÂTEAU WALK</u>		
APPORT CENTRE CHÂTEAU WALK		100,00
ARS ARTICLE 50		274 673,00
APPORT ASSOCIATION CHÂTEAU WALK		223 743,67
APPORT FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		2 579 160,16
	<b>TOTAL</b>	<b><u>3 077 676,83</u></b>
<u>DOMISOINS</u>		
APPORT DOMISOINS		91 030,90
	<b>TOTAL</b>	<b><u>91 030,90</u></b>
<u>FOYER DE L'ADOLESCENT</u>		
APPORT FOYER DE L'ADOLESCENT		533,57
LIBERALITES DES APPORTS		2 452,43
	<b>TOTAL</b>	<b><u>2 986,00</u></b>
<u>DIACONAT CENTRE ALSACE</u>		
APPORT DIACONAT CENTRE ALSACE		17 382 376,08
ARS ARTICLE 50		12 835 374,00
DONS DES EXERCICES ANTERIEURS		30 318,52
	<b>TOTAL</b>	<b><u>30 248 068,60</u></b>
<u>LES VIOLETTES EHPAD</u>		
FONDS ASSOCIATIFS		698 296,09
	<b>TOTAL</b>	<b><u>698 296,99</u></b>
	<b><u>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</u></b>	<b><u>73 078 541,92</u></b>

**ETAT DE SUIVI DES RESERVES AU 31/12/2023****(valorisé en €.)**

<b>10680000</b>	<b>AUTRES RESERVES</b>		
	LE NEUENBERG HOPITAL	1 894 184,77	
	SAF	53 717,31	
			<b>1 947 902,08</b>
<b>10682...</b>	<b>RESERVES AFFECTES A L'INVESTISSEMENT</b>		
	ROOSEVELT IFAS	12 646,92	
	LE NEUENBERG IFAS	18 701,72	
	SAINT JEAN	565 698,53	
	FOYER DE L'ADOLESCENT	145 066,55	
	PSPD-CA HOPITAL	98 646,59	
	PSPD-CA EHPAD	2 350 374,33	
	PSPD-CA USLD	86 716,92	
	LES VIOLETTES EHPAD	328 307,12	
	LES SAF	31 000,00	
			<b>3 637 158,68</b>
<b>10685...</b>	<b>RESERVES DE TRESORERIE</b>		
	SAINT JEAN	126 281,19	
	FOYER DE L'ADOLESCENT	95 311,13	
	PSPD-CA HOPITAL (apport HDF 200)	405 437,90	
			<b>627 030,22</b>
<b>10686...</b>	<b>RESERVES DE COMPENSATION</b>		
	LE NEUENBERG EHPAD	65 623,80	
	LE NEUENBERG USLD	123 155,52	
	FOYER DE L'ADOLESCENT	576 604,70	
	PSPD-CA EHPAD	517 181,38	
	PSPD-CA USLD	16 547,04	
	LES VIOLETTES EHPAD	289 641,72	
	LES SAF	32 880,83	
			<b>1 621 634,99</b>

DETAIL DU POSTE RESERVES REGLEMENTEES AU 31/12/2023

Réserves pour Fonds de Financement pour Nouv.construction	190 150,53
Réserves pour Fonds de Financement pour Nouv.Installation	181 658,29
Réserves pour achat Propriété Merklen	30 489,80
Réserves pour Fonds de Renouvellement	5 504,63
Autres réserves - Dotation 1964	29 524,80
Dotation 1965	72 568,88
Dotation 1966	130 044,09
Dotation 1967	120 346,72
Dotation 1968	17 387,27
Dotation 1969	16 244,14
Dotation 1970	50 264,70
Dotation 1971	135 816,43
Dotation 1972	148 118,37
Dotation 1973	135 550,64
Dotation 1974	213 290,34
Dotation 1975	230 359,20
Dotation 1976	147 885,88
Dotation 1977	65 450,09
Dotation 1978	388 430,22
Dotation 1979	144 043,33
Dotation 1980	361 912,27
Dotation 1981	417 553,03
Dotation 1982	147 608,91
Dotation 1983	76 265,28
Dotation 1984	514 290,07
Dotation 1985	805 313,18
Dotation 1986	1 060 850,10
Transfert Capital 1987	-3 914 760,96
Dotation 1987	952 110,59
Dotation 1988	665 172,79
Dotation 1989	190 672,21
Dotation 1990	150 041,16
Dotation 1991	228 081,72
Dotation 1992	605 870,99
Dotation 1993	322 463,59
Dotation 1994	356 635,47
Dotation 1995	727 578,36
Dotation 1996	962 347,21
Dotation 1997	819 143,36
Dotation 1998	-240 426,84
Dotation 1999	-990 232,44
Dotation 2000	-1 251 444,20
Dotation 2001	-2 525 418,74
Dotation 2002	-1 714 061,58
Dotation 2003	-380 006,15
Dotation 2004	19 780,43
Dotation 2005	584 355,07
Dotation 2006	371 265,52
Dotation 2007	516 602,04
Dotation 2008	60 147,18
Dotation 2009	79 791,70
Dotation 2010	128 518,28
Dotation 2011	937 653,07
Dotation 2012	-2 284 961,73
Dotation 2013	493 849,05
Dotation 2015	561 034,29
Dotation 2016	-93 270,25
Dotation 2018	516,94
Dotation 2019	1 960,01
Dotation 2020	-68 319,21
	<b>Total Roosevelt</b>
	<b><u>2 109 610,12</u></b>
Château Walk	664,45
	<b>Total Château Walk</b>
	<b><u>664,45</u></b>
Le Neuenberg	1 950 000,00
	<b>Total Le Neuenberg</b>
	<b><u>1 950 000,00</u></b>
<b><u>TOTAL RESERVES REGLEMENTEES FONDATION</u></b>	<b><u>4 060 274,57</u></b>

## ETAT DE SUIVI DES REPORTS A NOUVEAUX AU 31/12/2023

(valeurs en €.)

CW	11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	107 793,40
SAF	11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	395 108,10
FDA	11001600 FAE RESULTAT 2016 EN ATTENTE AFFEC	-265 000,00
FDA	11001700 FAE RESULTAT 2017 EN ATTENTE AFFEC	-200 000,00
FDA	11001900 FAE RESULTAT 2019 EN ATTENTE AFFEC	28 136,42
FDA	11001905 SAMNA RESULTAT 2019 EN ATTENTE AFF	-34 775,56
FDA	11002005 SAMNA RESULTAT 2020 EN ATTENTE AFF	159 542,71
FDA	11002100 FAE RESULTAT 2021 EN ATTENTE AFFECT	-14 988,86
FDA	11002105 SAMNA RESULTAT 2021 EN ATTENTE AFF	129 944,88
DOM	11002200 RESULTAT 2022 EN ATTENTE AFFEC	-97 922,53
FDA	11002205 SAMNA RESULTAT 2022 EN ATTENTE AFF	109 827,02
NBG	11021000 EXC AFFECT.USLD RED.CH.EXP.L HB	-219 363,60
NBG	11022000 EXC AFFECT.USLD RED.CH.EXP.DP	-78 056,55
PSPD	11030400 R A AFFECT AN PAIR EHPAD HEB	32 847,74
PSPD	11030600 R A AFFECT AN PAIR USLD DEP	-13 126,47
PSPD	11030800 R A AFFECT AN PAIR USLD HEB	-40 751,69
PSPD	11041020 RAN EXC EHPAD HEBERGEMENT	65 433,33
PSPD	11043010 RAN EXC. USLD SOINS	896 367,83
PSPD	11043020 RAN EXC.EHPAD SOINS	17 870,34
NBG	11050000 REPORT A NOUVEAU IFAS	112 177,22
PSPD	11050000 RAN EXC. INSTITUT DE FORMATION	1 003 679,42
PSPD	11050010 RAN USLD & EHPAD ANTERIEURS	165 472,05
SAF	11500000 RAN DGF SOUS CONTRÔLE AUTORITE	646,04
VIO	11501110 RAN CONTROLE EHPAD HEBERGEMENT	282 420,39
NBG	11501120 RAN CRED EHPAD SOINS & DEP	852,60
PSPD	11501120 RAN EXC EHPAD SOIN & DEP	190 257,29
VIO	11501120 RAN CONTROLE EHPAD SOIN DEPENDANCE	592 249,08
SAF	11503000 RAN AFFECTE AU FINANCT MES D'EXPLOIT	28 289,73
FDA	11503180 FAE REP.A NOUV.RES.18 EFF.FIN.MES.	-20 000,00
FDA	11503200 FAE RAN RES.2020 AFF FINANCIER MES EXPL	304 010,59
NBG	11510202 RAN CRED USLD SOINS & DEPEND	674 834,03
PSPD	11512100 MESURES NON RECOND USLD DEP	43 943,57
PSPD	11512200 MESURES NON RECOND EHPAD DEP	98 726,94
NBG	11519201 RAN DEB USLD HEBERGT	-117 926,16
NBG	11590110 RAN DEB EHPAD HEB	-174 174,43
VIO	11590120 RAN CONTROLE DEB EHPAD SOIN ET DEP	-56 220,56
DOM	11590200 RAN DEBITEUR SS GEST CONTROLEE	-97 066,88
SAF	11591000 DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIF	-70 778,01
VIO	11591022 RESULTATS 22 EN INSTANCE	-159 135,65
DOM	11591200 RAN CHARGES REJETEES/AUT TARIF	-65 767,17
VIO	11592100 RAN AMORTISSE. COMPTABLES EXCED	-13 063,00
DOM	11592200 DEPENSES POUR CONGES PAYES	-6 065,04
FDA	11592200 DEPENSES POUR CONGES PAYES	-62 139,17
VIO	11592200 DEPENSES POUR CONGES PAYES	-5 808,45
SAF	11592200 DEPENSES POUR CONGES PAYES	41 334,12
VIO	11592300 RAN AUTRES DROITS ACQUIS SALAR. NO	-103 056,36
SAF	11592300 DROITS SALARIES NON PROVISIONNES R314-45	-34 997,26
FDA	11592800 AUTRES DEPENSES NON OPP.FINANCIER	-49 819,21
VIO	11592800 AUTRES DEPENSES NON OPP.FINANCIER	-161 307,00
PSPD	11631011 M22 C PAYES EHPAD DEP	-140 465,40
PSPD	11631012 M22 C PAYES EHPAD HEB	-38 396,22
PSPD	11631013 M22 C PAYES USLD DEP	-12 035,04
PSPD	11631014 M22 C PAYES USLD HEB	-8 603,94
PSPD	11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-4 674 140,09
VIO	11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-253 839,85
R	11910000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-707 595,08
F	11910000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-2 758 487,58
STJ	11910000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-466 641,72
PSPD	11910000 REPORT A NOUVEAU LUCRATIF	-272 416,27
PSPD	11941010 RAN DEF. USLD HEBERGEMENT	-31 118,09
PSPD	11942010 RAN DEF. USLD DEPENDANCE	-939,17
PSPD	11943050 RAN EHPAD & USLD ANTE A 2008	-139 696,38

TOTAL REPORT A NOUVEAU-6 205 920,30

**TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

	MOUVEMENTS SUR LES SUBVENTIONS					MOUVEMENTS SUR LES REPRISES DE SUBVENTIONS				
	CUMUL SUBVENTIONS VERSEES N-1	MOUVEMENTS DE L'ANNEE	MOUVEMENTS LIE A FUSION	CUMUL SUBVENTIONS VERSEES AU 31/12/N	CUMUL REPRISE N-1	REPRISE SUBV AMORTIES	MOUVEMENTS LIE A FUSION	REPRISE SUBVENTIONS N	CUMUL REPRISE AU 31/12/N	RELIQUAT
ROOSEVELT	1 168 432	570 275		1 738 707	447 688	291 172		111 230	267 746	1 470 961
FONDERIE	342 706	124 559		467 265	114 806			7 047	121 853	345 412
LE NEUENBERG	3 121 941			3 121 941	121 600			169 621	291 221	2 830 720
CHÂTEAU WALK	69 982	20 000		89 982	41 538			5 065	46 603	43 379
SAINTE JEAN	1 575 581	60 979		1 636 560	512 268			58 109	570 377	1 066 183
DOMISOINS	11 185			11 185	7 089			2 238	9 327	1 858
PSPD-CA	5 043 202	311 520		5 354 722	1 369 351	154 285		220 324	1 435 389	3 919 333
FOYER DE L'ADOLESCENT	214 299			214 299	0				0	214 299
LES VIOLETTES	4 936 930			4 936 930	2 996 624			159 023	3 155 647	1 781 283
SAF			14 000	14 000			11 683	2 317	14 000	0
TOTAL FMD	16 484 260	1 087 334	14 000	17 585 594	5 610 964	445 457	11 683	734 988	5 912 164	11 673 430

**FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT  
TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE  
2023**

Etablissement	EMPRUNTS							CAPITAL RESTANT DU			
	A l'origine	Début exercice	Apport	Débloccage	Amorti exercice	Fin d'exercice	A - 1 an	De + 1 an à 5 ans	A + 5 ans		
DIACONAT ROOSEVELT	26 576 662,22	12 739 044,94		3 500 000,00	2 577 530,61	13 661 514,33	2 476 994,77	7 240 480,83	3 944 038,73		
DIACONAT FONDERIE	700 000,00	475 103,18			33 090,54	442 012,64	33 876,60	143 747,09	264 388,95		
DIACONAT LE NEUENBERG	20 486 000,00	10 002 494,58			1 072 508,71	8 929 985,87	1 053 569,14	3 134 880,04	4 741 536,69		
DIACONAT CHÂTEAU WALK	2 278 830,00	1 022 250,28			96 052,74	926 197,54	94 108,68	376 434,72	455 654,14		
INSTITUT SAINT JEAN SENTHEIM	7 800 000,00	3 911 381,75			389 742,34	3 521 639,41	392 641,20	1 601 798,55	1 527 199,66		
DIACONAT CENTRE ALSACE	78 720 167,05	57 426 736,31			2 220 749,89	55 205 986,42	2 197 860,03	9 201 648,75	43 806 477,64		
EHPAD LES VIOLETTES	5 201 902,00	2 574 174,89			147 307,23	2 426 867,66	142 936,39	601 915,81	1 682 015,46		
FOYER DE L'ADOLESCENT	315 850,00	217 506,23			14 740,92	202 765,31	15 159,01	65 059,12	122 547,18		
SOLIDARITES ADULTES & FAMILLES	150 000,00		62 362,39		21 748,48	40 613,91	22 033,00	18 580,91			
	142 229 411,27	88 368 692,16	62 362,39	3 500 000,00	6 573 471,46	85 357 583,09	6 429 178,82	22 384 545,82	56 543 858,45		

**TABLEAU DES PROVISIONS AU 31.12.2023**  
(valorisé en €)

	PROVISIONS AU 01.01.2023	APPORT FUSION	DOTATION DE L'ANNEE	REPRISE PROVISION	PROVISIONS AU 31.12.2023
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
DIVERSES CREANCES A PROVISIONNER	1 366 169,44	48 609,56	563 732,27	623 618,63	1 354 892,64
<b>TOTAL PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES</b>	<b>1 366 169,44</b>	<b>48 609,56</b>	<b>563 732,27</b>	<b>623 618,63</b>	<b>1 354 892,64</b>
<b>DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
DEPRECIATION SUR IMMOBILISATIONS	0,00				0,00
<b>TOTAL DEPRECTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROV REGLEM RENOUV IMMOS USLD PSPD-CA	78 611,90				78 611,90
PROV REGLEM RENOUV IMMOS EHPAD PSPD-CA	614 634,33		10 000,00	20 083,00	604 551,33
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	4 952 902,93		254 422,94	8 205,89	5 199 119,98
PROV REGL S/+VALUE NET IMMOB FDA	55 174,36				55 174,36
PROV REGL S/+VALUE NET IMMOB PSPD-CA	1 160 748,30				1 160 748,30
PROV REGL S/+VALUE NET IMMOB DOMISOINS	33 740,98				33 740,98
PROV REGL S/+VALUE ACT CIRCUL DOMISOINS	69 493,73				69 493,73
PROV REGL S/+VALUE ACT CIRCUL LES VIOLETTES	87 732,11				87 732,11
EXCEDENT OU REGIME PARTICULIER PSPD-CA	2 295 620,20				2 295 620,20
<b>TOTAL PROVISION REGLEMENTEES</b>	<b>9 348 658,84</b>	<b>0,00</b>	<b>264 422,94</b>	<b>28 288,89</b>	<b>9 584 792,89</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>					
PROVISION POUR RISQUE EMPRUNTS STRUCTURES PSPD-CA	30 000 000,00			3 230 000,00	26 770 000,00
PROVISION POUR RISQUES PSPD-CA	147 987,43		6 000,00	144 987,43	9 000,00
PROVISION POUR RISQUES LES VIOLETTES	67 050,04		9 150,33	5 975,54	70 224,83
PROVISION POUR RISQUES FDA	177 047,00		39 923,00		216 970,00
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE	42 120,00		328,60	4 461,30	37 987,30
PROVISION POUR RISQUES SAF		27 891,32			27 891,32
PROVISION POUR RISQUE FISCAL	6 557 318,00			1 633 045,00	4 924 273,00
<b>TOTAL</b>	<b>36 991 522,47</b>	<b>27 891,32</b>	<b>55 401,93</b>	<b>5 018 469,27</b>	<b>32 056 346,45</b>
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>					
PROVISION JOURS VERSES SUR CET	538 480,00		7 609,00	195 569,00	350 520,00
PROVISION POUR TRAVAUX PSPD-CA	234 913,34				234 913,34
PROVISION POUR TRAVAUX FDA	242 060,00		24 931,00	0,00	266 991,00
P CH REP CNR INVESTISM SOIN PSPD-CA	16 461,00			5 485,00	10 976,00
P CH REP CNR INTERETS DIAC PSPD-CA 2018	18 262,00			9 131,00	9 131,00
P CH REP CNR INTERETS DIAC PSPD-CA 2019	35 040,00				35 040,00
PROVISION POUR TRAVAUX LES VIOLETTES	280 966,11			19 823,10	261 143,01
PROVISION POUR TARIFICATION FDA	83 018,57			34 327,08	48 691,49
PROVISION POUR CHARGES FONDERIE	55 369,27		28 948,00	16 900,00	67 417,27
PROVISION POUR CHARGES ROOSEVELT	161 032,28		12 000,00	133 114,28	39 918,00
PROVISION POUR CHARGES SAINT JEAN	9 980,00			980,00	9 000,00
PROVISION POUR CHARGES LE NEUENBERG	320 465,00			320 465,00	0,00
PROVISION POUR CHARGES CW	203 383,00			190 469,75	12 913,25
PROVISION POUR CHARGES FDA	86 426,00			86 426,00	0,00
PROVISION IFC SAF		245 436,08		245 436,08	0,00
PROVISION POUR CHARGES SAF		94 307,84	37 397,39	530,36	131 174,87
PROVISION POUR CHARGES PSPD-CA	36 382,00			36 382,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 322 238,57</b>	<b>339 743,92</b>	<b>110 885,39</b>	<b>1 295 038,65</b>	<b>1 477 829,23</b>
<b>TOTAL PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>39 313 761,04</b>	<b>367 635,24</b>	<b>166 287,32</b>	<b>6 313 507,92</b>	<b>33 534 175,68</b>

LA FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT

31.12.23

## ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - Article 24-7)

ETAT DES CREANCES		BRUT	A 1 AN AU +	A + 1 AN
I	Autres participations	380 818		380 818
M	Prêts (1)	6 045 439		6 045 439
A	M Autres immobilisations financières	18 987 095		18 987 095
C	Organismes et usagers	45 105	45 105	
C	I Clients et comptes rattachés	39 000 870	37 645 978	1 354 892
R	Personnel et comptes rattachés	459 782	459 782	
T	C Sécurité sociale et autres organismes sociaux	379 277	379 277	
U	Etat et collectivités publiques	5 526 172	5 526 172	
I	L Autres créances	2 469 714	2 469 714	
.	Fournisseurs débiteurs	451 387	451 387	
	Charges constatées d'avance	824 048	824 048	
TOTAUX		74 569 707	47 801 463	26 768 244
RENV.	(1) Dont prêts participatifs :			

ETAT DES DETTES	BRUT	A 1 AN AU +	DE 1 A 5 ANS	A + DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès établissements crédit (1)	79 683 689	6 238 742	20 804 282	52 640 665
Emprunts et dettes financières divers (1)	6 652 375	1 187 499	1 561 683	3 903 193
Fournisseurs et comptes rattachés	23 767 191	23 767 191		
Personnel et comptes rattachés	13 237 118	13 237 118		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 803 917	12 803 917		
Etat et collectivités publiques	2 604 681	2 604 681		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 582 289	1 582 289		
Dépôts des usagers				
Autres dettes	4 234 158	4 234 158		
Produits constatés d'avance	2 945 074	2 945 074		
TOTAUX	147 510 494	68 600 671	22 365 965	56 543 859
Emprunts débloqués en cours d'exercice	3 500 000			
Nouveaux emprunts s/apport	62 362			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 573 471			

SUIVI DES FONDS DEDIES31/12/2023

Etab	Fonds à engager en début d'exercice Compte 194300	Mouvements liés à fusion	Fonds à engager en début d'exercice avec fusion	Utilisation en cours d'exercice Compte 789400	Engagement à réaliser sur ressources affectées Compte 689400	Fonds restants à engager en fin d'exercice Compte 194000
ROOSEVELT	181 096		181 096	107 800	490 777	564 073
CHÂTEAU WALK	129 907		129 907	11 297	17 330	135 940
LE NEUENBERG	70 671		70 671	80 271	279 962	270 361
FONDERIE	29 251		29 251	6 360	245 296	268 187
PSPD-CA	2 341 916		2 341 916	78 800	870 315	3 133 431
SAINT JEAN	4 824		4 824	4 824	59 091	59 091
SAF		999 316	999 316	197 894	309 647	1 111 069
TOTAL	2 757 665	999 316	3 756 981	487 246	2 272 417	5 542 151

FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT	31.12.23
TABLEAU DES ENGAGEMENTS	

CATEGORIES D'ENGAGEMENTS	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres	Provisions
ENGAGEMENTS DONNES						
TOTAL						
ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS						
ENGAGEMENTS RECUS						
Prêt CFF/CEA reconstituable/amortissable n° 0 039 426 B	20 000 000,00				20 000 000,00	
Prêt CFF/CEA n° 0 039 592 W	2 000 000,00				6 000 000,00	
Convention de Crédit de trésorerie CEA	10 000 000,00				10 000 000,00	
TOTAL	32 000 000,00				36 000 000,00	
ENGAGEMENTS RECIPROQUES						
Crédit-bail immo Roosevelt	15 660 104,39				15 660 104,39	
Crédit-bail immo Fonderie	16 541 795,31				16 541 795,31	
Avance preneur sur crédit-bail immo	-4 185 595,54				-4 185 595,54	
Crédits-bails mobiliers Roosevelt	3 982 276,00				3 982 276,00	
Crédits-bails mobiliers Fonderie	1 122 174,82				1 122 174,82	
Crédits-bails mobiliers Neuenberg	369 949,55				369 949,55	
Crédits-bails mobiliers Centre-Alsace	1 523 649,00				1 523 649,00	
TOTAL	35 014 353,53				35 014 353,53	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	DETTES GARANTIES au 31/12/2023	MONTANTS DES SURETES	VALEUR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GARANTIES
Emprunt 3500 k€ auprès Crédit Agricole 2018	883 976,90	1 276 950,00	
Total.....	883 976,90	1 276 950,00	

## L' ANNEXE DES COMPTES INDIVIDUELS

DU BILAN COMPTABLE AU 31/12/2023

DE LA FONDATION DE LA MAISON DU DIACONAT

### *Sommaire*

1. Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des exercices et des comptes, faits caractéristiques
  - Faits caractéristiques
  - Principes et méthodes d'évaluation
  - Comparabilité des exercices et des comptes
  
2. Notes relatives aux postes de bilan
  - Immobilisations incorporelles
  - Immobilisations corporelles
  - Immobilisations financières
  - Amortissement et dépréciation des immobilisations
  - Stocks
  - Créances
  - Valeurs mobilières de placement (VMP)
  - Trésorerie
  - Fonds associatifs et réserves
  - Subventions d'investissement
  - Provisions pour risques et charges
  - Fonds dédiés
  - Emprunts et dettes
  - Autres informations et engagements hors bilan
  
3. Notes relatives au compte de résultat
  - Prestations de services
  - Ventes de marchandises
  - Transferts de charges
  - Crédits-bails
  - Locations
  - Engagements de retraite
  - Dotations aux amortissements
  - Charges et produits financiers
  - Charges et produits exceptionnels

## 1. Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des exercices et des comptes, faits caractéristiques

### □ Faits caractéristiques de l'exercice

#### Généralités :

La guerre ukrainienne débutée en février 2022 impactent toujours l'activité de l'ensemble de nos établissements.

Ceci se traduit essentiellement par des difficultés d'approvisionnement et une inflation des prix, notamment sur les énergies.

Le manque de personnel soignant continue de générer des déprogrammations d'interventions et une forte hausse du poste intérim.

L'établissement Solidarités Adultes et Familles a intégré la Fondation par le biais d'un apport partiel d'actif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Son activité vient renforcer le secteur social déjà représenté par le Foyer de l'Adolescent.

Trois mandats de gestion ont été mis en place courant 2023. L'un avec l'Ehpad Saint Joseph de Giromagny débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2023, un deuxième avec l'Association Haut-Rhinoise APPUIS en date 05/07/2023 et un dernier avec l'Ehpad Notre Dame des Apôtres de Colmar en date du 01/09/2023.

Notons également l'ouverture de l'Institut de Formation en soins Infirmiers le 4 septembre 2023 sur Mulhouse.

Au niveau des recettes, on constatera une légère progression relative à la hausse de la tarification.

La Région a participé au financement des dépenses d'investissements des Instituts de Formation des Aides-Soignants et de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

#### Points techniques :

Par plusieurs arrêts de la Cour de cassation du 13.9.2023, il est constaté que le droit français n'était pas conforme au droit européen concernant l'acquisition des congés payés durant un arrêt maladie.

Un amendement de mise en conformité a été voté par l'Assemblée Nationale le 18 mars 2024. Cet amendement prévoit une application rétroactive à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 de cette réforme sociale.

Notre Association n'a pu dans le délai imposé pour la clôture des comptes de l'exercice 2023 procéder à l'évaluation précise de la charge potentielle liée à cette modification législative.

Aussi, ce changement d'estimation des congés payés n'a pas pu être comptabilisé au 31.12.2023.

Lors de la reprise du PSPD-CA en juin 2016, il avait été comptabilisé une provision de 30 Millions d'euros pour risque de taux sur deux emprunts contractés auprès du Crédit Foncier et de Dexia sur la base d'une étude effectuée par un actuaire.

La réactualisation de cette étude par le même actuaire au 31/12/2023 permet de constater une disparition du risque sur le prêt Dexia qui, entretemps a été

renégocié à taux fixe et une diminution sensible du risque sur le prêt Helvetix du Crédit Foncier liée notamment au fait qu'au 31/12/2023, il ne subsiste que 14 années de risque sur les 20 années initiales.

Nous avons donc procédé à une reprise de provision sur risque de 3 230 000 euros.

#### □ Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du PCG pour les établissements historiques de la Fondation et le Foyer de l'Adolescent hormis le PSPD-CA.

Pour le PSPD-CA, les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été celles communément retenues pour la présentation des comptes administratifs aux tutelles.

Nous poursuivons la mise en place d'un plan comptable unique pour l'ensemble des établissements de la Fondation.

Ce plan comptable cumule les spécificités de plusieurs plans comptables : le Plan Comptable Général pour la Fondation, le plan comptable M21 Bis applicable aux établissements sanitaires et le plan comptable M22 Bis applicable aux services sociaux et médicaux sociaux privés.

Ceci permettant ainsi d'intégrer au mieux les spécificités de chacun de nos établissements dans leurs remontées des comptes aux Tutelles.

Pour l'ensemble de la Fondation, les règles suivantes ont été appliquées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques depuis 2005.

#### □ Comparabilité des exercices et des comptes

Les évolutions dans le périmètre des activités de la Fondation.

Suite à son intégration au 01/11/2022, l'Ehpad Les Violettes impactent les comptes de la Fondation pour 12 mois en 2023 contre 2 mois en 2022.

L'établissement Solidarités Adultes et Familles impacte également les comptes suite à son intégration dans les comptes au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## 2. Notes relatives aux postes de bilan

### □ Immobilisations incorporelles

Les frais de 1<sup>er</sup> établissement représentent les droits d'enregistrement ainsi que les frais notariés, liés aux différentes opérations d'acquisitions, d'apports d'actifs, de fusions et autres opérations de développement de la Fondation.

Ils représentent au 31/12/2023: 32 717 €.

L'amortissement est de 5 ans en linéaire.  
Ces frais sont amortis pour 7 147 euros au 31/12/2023.

L'acquisition du Laboratoire Saint-Sauveur a été réalisée le 1er janvier 2012 pour la somme de 3 000 000 € ; l'opération figure à l'actif sous « Fonds Commercial », et reprends les éléments immatériels du Laboratoire.

Le rachat des contrats infirmiers est immobilisé depuis quelques années et s'amortit sur la durée d'engagement contractuelle.  
Au cours de cet exercice, nous avons également porté à l'actif du bilan le coût net des formations de longue durée, diplômantes, financé par la Fondation. Un choix de gestion a été pris fixant la durée d'amortissement à 8 années à partir de la date d'engagement à servir signée par le salarié dans le protocole d'accord de formation et de dédit formation liant les deux parties.

Durant la période de formation, les coûts nets constituent une immobilisation en cours

Cette méthode d'immobilisation des formations diplômantes a été mise en application de manière rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2022 avec une comptabilisation en produits exceptionnels pour les coûts nets 2022 pour 1 451 553 euros et en production d'immobilisation pour les coûts nets 2023 pour 1 283 129 euros.

La production d'immobilisation intègre également les heures consacrées à la mise en œuvre de nouveaux logiciels (paie, gestion des temps du personnel, soins et gestion administrative du patient) pour 1 060 886 euros.

Les autres immobilisations incorporelles constituent le droit d'usage des logiciels informatiques.

L'amortissement est de 5 ans en linéaire.

#### □ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises durant l'exercice, ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les mouvements ayant affecté les divers postes de l'actif immobilisé figurent en page 31.

L'ensemble des investissements de l'année s'élève à 14 794 056 €.

Les éléments d'actif cédés ont engendré des charges sur valeur nette comptable pour un montant de 121 996 €.

Le poste de cession d'éléments d'actif s'élève quant à lui à 149 204 €.

#### □ Immobilisations financières

#### - Autres participations

La Fondation détient deux participations de 10 000,00 € chacune, auprès de l'association HAD Sud Alsace, ainsi qu'un apport de 40 000,00 € auprès du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Tepscan.

Titres Crédit mutuel pour le Foyer de l'adolescent pour 15 €.

- Autres titres immobilisés

La Fondation détient à la date du 31 décembre 2023 :

7 649 parts sociales du Crédit-Coopératif acquises à la valeur nominale de 15,25 €, soit un montant de 115 412 €, valeur d'inventaire,

10 125 parts à la valeur unitaire de 20,00 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace, soit 202 500,00 €,

Une part de la société LBI coopérative pour 1 600 euros acquise au cours de l'exercice 2020.

- Prêts

Le cumul des versements effectués pour la contribution à l'effort à la construction (1% logement) inscrits en 274700 s'élèvent à 5 5 487 194 €.

- Autres immobilisations financières

Les principales composantes de ce poste sont résumées ci-dessous :

La cession des bâtiments de la clinique Diaconat Roosevelt en 2011, a fait l'objet d'un enregistrement en comptabilité, d'une caution de 10 000 000 € par le crédit bailleur, sous forme d'avance restituable due au crédit preneur.

Cette avance est en cours de restitution selon l'échéancier d'origine.

Au 31 décembre 2023 le solde restant à obtenir s'élève à 4 185 596 €.

La cession des bâtiments de la clinique Diaconat Fonderie en 2011 a fait également l'objet d'une inscription d'une caution de 300 000 €, représentant la participation du crédit preneur au Fonds de garantie Mutuelle d'ALSABAIL. Ce Fonds est destiné à couvrir ALSABAIL des défaillances éventuelles de Sociétés bénéficiaires des opérations de crédit-bail. Ce montant a été porté à 354 480 € suite au financement complémentaire destiné à couvrir des travaux sur le site du Diaconat Fonderie.

Dans le cadre du contentieux fiscal, la Fondation a apporté une garantie financière au Trésor Public d'une somme de 1 290 822 € en 2017. Cette somme a été remboursée en décembre 2023.

La réserve de couverture de change est comptabilisée depuis 2016 afin de couvrir le risque de change sur le prêt Helvetix.

Le taux d'intérêt calculé par le partenaire financier étant inférieur au taux de couverture négocié, le différentiel de taux complète le poste d'immobilisation financière de 88 400 € pour atteindre 4 026 275 €.

La Fondation a enregistré en 2020 une immobilisation financière relative à la SCI de l'An 2000 pour un montant de 345 377 €. Un solde de 50 000 euros reste encore bloqué sur un compte séquestre au 31/12/2023 et sera débloqué au terme du contrat de crédit-bail immobilier courant jusqu'en 2031.

En 2021, l'ARS a accordé à la Fondation, un fonds pour la restauration des capacités financières d'un montant de 16 714 435 € à déblocage pluriannuel. La somme restant à percevoir de l'ARS au 31/12/2023 au titre de ce fonds s'élève à 10 028 661 €, au rythme de 1 671 443 euros.

#### □ Amortissement et dépréciation des immobilisations

Les amortissements des immobilisations sont calculés selon les modes linéaires, dégressifs ou dérogatoires.

Conformément aux normes comptables applicables depuis le 1/01/2005, la durée d'amortissement peut-être réajustée en cours de période, en fonction d'une utilisation de l'élément amortissable différente de celle estimée lors de l'acquisition du bien.

Le détail des mouvements des amortissements et dépréciations figure en page 31 et s'élève à 12 239 766 €.

#### □ Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré (PUMP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires.

Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Un inventaire a été réalisé au sein de toutes les structures de la Fondation entre le 21 et le 31 décembre 2023.

La valeur des stocks est de 5 478 565 € au 31/12/2023.

Pour mémoire, le stock des prothèses facturables en complément du GHS, n'est pas inscrit en compte de stock. Le suivi de ces articles étant effectué par l'intermédiaire d'un compte de tiers (419180).

#### □ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Pour les établissements historiques de la Fondation, afin de respecter la fluidité des dossiers administratifs patients et notamment de l'impayé, les clients douteux sont gérés dans la comptabilité auxiliaire patients.

Toutefois, la gestion comptable de ces créances suit les recommandations légales.

Pour le PSPD-CA et Château Walk, la gestion des créances douteuses s'effectue au travers du compte 416000 Créances douteuses.

Une provision pour dépréciation est pratiquée sur toutes les créances remises à un huissier : celle de l'année et de l'année antérieure sont provisionnées à 50 %, et celles antérieures, à 100%.

Certaines créances récentes sont toutefois provisionnées à 100% compte tenu du risque d'impayé au moment de la clôture.

Le montant des créances provisionnées s'élève à 1 354 892 € en 2023, contre 1 366 169 € en 2022.

Les créances, avances et acomptes figurant à l'actif du bilan sont principalement à moins d'un an.

□ Valeurs mobilières de placement et disponibilités

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

□ Fonds associatifs et Réserves

Le Comité d'Administration a décidé d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022, soit 26 582.60 € comme suit :

+273 396.47 € en fonds associatifs

- 392 028.38 € en report à nouveau

+571 296.61 € en compte de réserves

-426 082.10 € sur les comptes en instance d'affectation par les tutelles

Les fonds associatifs bénéficient d'un apport de l'ARS de 16 714 435 € liés aux conditions de restaurations des capacités financières.

□ Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont amorties selon le mode linéaire sur la durée des biens pour lesquels elles ont été affectées.

Certaines sont reprises en intégralité l'année de leur versement si la tutelle le prévoit ainsi.

□ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges figurent au tableau page 39.

L'Administration Fiscale remet en cause le principe de « non lucrativité » de la Fondation, et souhaite imposer la Fondation aux impôts commerciaux (IS, CFE, CVAE et TVA).

Une provision pour charge fiscale est enregistrée à hauteur de 4 924 273 euros.

La variation de la provision tient compte des derniers échanges avec l'Administration Fiscale et de la baisse du taux de cotisation à la valeur ajoutée des entreprises.

L'apport partiel d'actif du GHCA au 1<sup>er</sup> juin 2016 intègre une provision pour risque de 30 000 000 € liée à la reprise des deux emprunts structurés comportant un risque de taux. Comme évoqué dans les points techniques des faits caractéristiques de l'exercice, une reprise de provision a été effectuée pour un montant de 3 230 000 euros en 2023.

Le financement de ce risque est assuré par la mise en place d'un prêt mobilisable de 20 000 000 € et d'un crédit de trésorerie de 10 000 000 € figurant dans les engagements hors bilan de la Fondation.

□ Fonds dédiés

Etat détaillé des fonds dédiés à la page 41.

□ Emprunts et dettes

Etat détaillé des emprunts par échéance à la page 38.

Les dettes (dettes fournisseurs, fiscales & sociales, sur immobilisations) sont principalement à moins d'un an.

□ Autres informations

- Détail des Charges comptabilisées d'avance

Charges d'exploitation 824 048 €

- Détail des Produits constatés d'avance

Produits d'exploitation (verst FIR 2024 sur PSPD-CA) 2 945 074€

- Détail des Charges à payer

Intérêts courus à payer 76 088 €

Dettes fournisseurs-fact.non parv. 2 246 048 €

Dettes fiscales & sociales 6 348 626 €

Débiteurs div.-charges à payer 1 197 790 €

Clients avoir à établir 21 975 €

Frais bancaires à payer 64 332 €

9 954 859 €

- Détail des Produits à recevoir

Clients-factures à établir 26 417 659 €

Fournisseurs-avoirs non parvenus 408 349 €

Org.sociaux à rec.- IJ CPAM /CPM 469 646 €

Indemnités diverses à rec. 902 573 €

Intérêts bancaires courus a recevoir 9 563 €

28 207 790 €

3. Notes relatives au Compte de résultat

□ Ventes de marchandises (707)

Les rétrocessions de médicaments en provenance des pharmacies d'établissements, et à destination de particuliers représentent 361 267 €.

□ Transferts de charges – régul. de TVA s/achats (791)

La TVA collectée est calculée sur les redevances des médecins, les loyers etc... Au cours de l'année et en accord avec l'Administration fiscale, la TVA déductible sur autres biens et services provisoire est calculée à hauteur de 95% de la TVA collectée.

Cette TVA récupérable est comptabilisée dans le compte de transfert de charges (791235) pour un montant de 2 062 760 €.

Le calcul annuel de récupération de TVA s'effectue après la clôture de l'exercice. Le solde de la régularisation est comptabilisé dans le résultat exceptionnel.

□ Crédits-bails

Immobiliers : la facturation des loyers par Cicobail s'élève à 2 711 736 € pour les bâtiments du Diaconat Roosevelt, et à 2 799 810 € pour les bâtiments du Diaconat Fonderie.

Ces contrats arrivent à échéance en 2031.

Mobiliers : L'état des contrats de crédit-bail mobiliers des différentes structures ainsi que les amortissements théoriques afférents, figurent page 32.

□ Engagements de retraite

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite du personnel et de ses mandataires sociaux a été évalué à la somme de 14 967 017 € pour 2023 et inclut les charges sociales patronales.

Cet engagement de retraite n'est pas comptabilisé dans les comptes annuels.

La méthode de calcul appliquée est celle de la convention collective de la FEHAP. Toutefois, le personnel âgé de moins de 40 ans n'est pas valorisé dans la mesure où l'éloignement de la prise de retraite est trop aléatoire.

□ Charges et produits exceptionnels

- Produits exceptionnels

Produits sur op°.de gestion	2 748 278 €
Produits sur op°.en capital	3 459 279 €
Reprise sur provisions	<u>2 486 808 €</u>
	8 694 365 €

- Charges exceptionnelles

Charges sur op°.de gestion	1 063 328 €
Charges sur op°.en capital	121 996 €
Charges exceptionnelles s/amo et prov	<u>50 948 €</u>
	1 236 272 €

Les charges sur exercices antérieurs représentent 816 207 €, alors que les produits de même nature s'élèvent à 2 713 991 €.

Suite à la fin du bail emphytéotique liant l'Association et la crèche 12 avenue d'Alsace, la Fondation récupère dans son actif l'intégralité des constructions et travaux réalisés par cette dernière. Une valorisation d'expert nous a permis de comptabiliser cet actif par la contrepartie d'un produit exceptionnel pour 893 091 euros.

□ Bénévolat

Conformément aux nouvelles normes du PCG, les heures de bénévolat sont valorisées pour un montant de 321 358 euros.

L'établissement Solidarités Adultes et Familles profite également des denrées de la banque alimentaire pour un montant de 350 576 euros.